

Angola/Au pouvoir depuis 36 ans Dos Santos va partir en 2018

AFP
Luanda/Angola

Le seul président qu'ait connu l'Angola quatre ans après son indépendance, en 1979, devrait cependant se présenter à l'élection de l'an prochain, croit savoir une chercheuse spécialiste du pays.

L'INFLEXIBLE président angolais José Eduardo dos Santos a annoncé hier qu'il quitterait la vie politique en 2018, après un règne de près de quarante ans au cours duquel il constamment a renforcé son pouvoir et durci la répression contre l'opposition. Depuis le 20 septembre 1979, quatre ans après son indépendance, l'ancienne colonie portugaise n'a connu qu'un seul homme à sa tête : José Eduardo dos Santos. Mais cette situation pourrait changer dans deux ans si M. dos Santos, âgé de 73 ans, tient la promesse qu'il a faite hier. "J'ai pris la décision de quitter la vie politique en 2018", a-t-il lancé, devant le comité central de son parti, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). "Quand il dit qu'il va partir en 2018, il veut dire qu'il va se

présenter au prochain scrutin (en 2017, ndlr) et ensuite décider si le pays est assez stable pour quitter le pouvoir", prédit Paula Roque, chercheuse spécialiste de l'Angola, à l'université d'Oxford, interrogée par l'AFP. "Il mettra son fils comme vice-président avant de démissionner en sa faveur", pronostique également Nelson Postana Bonavena, du parti d'opposition Bloc Démocratique. Pendant son règne, José Eduardo dos Santos s'est attelé à transformer la présidence en une institution omniprésente, indissociable de sa personnalité. Chef du parti majoritaire, des armées, du gouvernement, de la police et responsable de la nomination des principaux juges, il contrôle aujourd'hui l'ensemble des institutions du pays et a placé ses hommes dans toutes les institutions publiques. Sa longévité est uniquement dépassée en Afrique par celle du dirigeant de Guinée Equatoriale Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, arrivé au pouvoir... un mois avant lui. Ces dernières années, M. dos Santos a musclé la répression face à la grogne de la rue, lassée de ne tirer aucun bénéfice de la manne pétrolière du deuxième producteur d'or noir du continent.



Photo : AFP

Depuis près de 40 ans, les Angolais n'ont connu que lui comme président. José Eduardo dos Santos va passer la main dans deux ans.

En témoigne l'arrestation en juin dernier de 17 jeunes militants d'un mouvement de jeunesse demandant le départ du président et réclamant de meilleures conditions de vie. Leur procès n'a été que partiellement ouvert à la presse, et fermé aux observateurs internationaux. "JAMAIS ELU" • "Il n'y a pas d'assurance que (dos Santos) va vraiment partir. Mais le pays est au bord de la crise économique et il fait face à des dissensions internes dans son parti", précise Paula Roque. La chute des cours de l'or noir ces derniers mois a plongé l'Angola dans la crise financière, le cours officiel du kwanza, la devise natio-

nale, ayant perdu 35% de sa valeur en un an face au dollar. Cette crise économique menace la stabilité d'un pays toujours très pauvre qui détient notamment le triste record du monde du taux de mortalité infantile, selon l'Onu, avec 167 décès pour 1 000 naissances. Investi chef de l'Etat par le MPLA en 1979 à la mort d'Agostinho Neto, premier président du pays, M. dos Santos s'est maintenu au pouvoir sans jamais avoir à affronter directement le peuple dans un scrutin, le président n'étant pas désigné au suffrage universel, mais par le parti majoritaire. En 1992, il conserve le pouvoir à l'issue du premier

scrutin de l'histoire du pays, dont le second tour est annulé à cause du regain de la guerre civile. L'Angola attendra encore 20 longues années avant de pouvoir retourner aux urnes, pour une élection législative que le MPLA remporte avec 75% des voix. "Dos Santos n'a jamais été élu (directement, ndlr). Il partira sur un bilan négatif et ayant conduit l'Angola à une crise alarmante", estime l'ancien député de l'opposition Makuta Nkondo. Difficile d'identifier un potentiel successeur, pour un chef d'Etat qui occupe sa fonction depuis tant d'années. "Dos Santos peut partir en 2018 mais il ne le fera que s'il a l'assurance d'avoir un successeur qui protège ses intérêts. Il veut avoir du temps pour pouvoir faire les changements nécessaires", estime Paula Roque. Ce marxiste pragmatique a ouvert l'ex-colonie portugaise à l'économie de marché pour faciliter la reconstruction, après vingt-sept ans de sanglante guerre civile. Sa propre famille s'est au passage considérablement enrichie, et sa fille Isabel est la femme la plus riche d'Afrique, selon le magazine Forbes.

Niger/Présidentielle

Le "candidat-détenu" Hama Amadou quitte sa prison pour l'hôpital

AFP
Niamey/Niger

L'OPPOSANT Hama Amadou, détenu depuis quatre mois et qui doit affronter le sortant au second tour de la présidentielle au Niger le 20 mars, a finalement quitté sa prison pour être hospitalisé dans la capitale, a déclaré à l'AFP, un élu de son parti. "Hama Amadou est en cours de transfert à Niamey, il a quitté il y a quelques instants Filingué (sa prison) et il sera à Niamey dans deux heures en raison du très mauvais état de la route", a affirmé Salah Amadou, un député du Moden, le parti de Hama

Amadou. Initialement l'opposant devait être transporté en hélicoptère et c'est finalement par la route que M. Amadou est transporté vers un hôpital de Niamey. Hama Amadou "souffre des yeux" et "devait être évacué en hélicoptère, mais on nous a dit que l'hélico est en panne", a expliqué Ousseïni Salatou, le porte-parole de la Coalition pour l'Alternance (Copa 2016), qui soutient la candidature de M. Amadou, 66 ans, poursuivi dans une affaire controversée de trafic d'enfants. Hama Amadou "était malade depuis un moment et cela s'est compliqué hier (jeudi) et donc ils ont jugé utile de



Photo : AFP

En prison depuis novembre, le "candidat-détenu" Hama Amadou a dû être admis hier à l'hôpital.

l'évacuer", a ajouté le porte-parole.

L'opposant a obtenu 17,79% des suffrages contre 48,41%

Nigeria/Politique

Le président du Sénat, poursuivi pour corruption, défendu par 66 avocats

AFP
Abuja/Nigeria

LE président du Sénat, troisième personnage de l'Etat nigérian, poursuivi pour corruption, est apparu hier au tribunal avec une équipe de 66 avocats, a constaté un journaliste de l'AFP. Bukola Saraki est accusé d'avoir dissimulé des biens acquis avec des fonds pu-

blics détournés quand il était gouverneur de l'Etat de Kwara (ouest) entre 2003 et 2011. Hier, son principal avocat, Kanu Agabi, a lu, pendant une dizaine de minutes, la longue liste des 66 avocats chargés de le défendre. Aucune explication n'a été avancée sur la présence d'une telle armada d'avocats, mais le mois dernier un célèbre avocat accusé d'avoir tenté d'influencer la justice, Rickey Tarfa, est arrivé au tribunal de Lagos

avec une équipe de 90 avocats. Le juge avait alors considéré que cela constituait une forme de "harcèlement et d'intimidation du tribunal". L'affaire Saraki représente un test décisif dans la campagne anti-corruption menée par le président Muhammadu Buhari, le président du Sénat étant le troisième personnage de l'Etat après M. Buhari et son vice-président, Yemi Osinbajo. M. Buhari a été élu il y a un

an sur la promesse qu'il allait débarrasser la première puissance économique d'Afrique du "démon de la corruption". Un grand nombre de personnalités, dont de nombreux collaborateurs de l'ex-président Goodluck Jonathan, sont actuellement jugés. M. Saraki nie l'ensemble de ses 13 chefs d'accusation. Il soutient que le Tribunal du code de conduite du pays – cour spéciale chargée de juger les dossiers de fausses déclarations de patrimoine

et de revenus – n'a pas la compétence pour le juger. Mais l'appel qu'il avait déposé devant la Cour suprême avait été rejeté et il devra donc être jugé. Le procès a été de nouveau ajourné vendredi au 18 mars, Me Agabi ayant à nouveau déposé une requête pour contester le procès. Le procureur Rotimi Jacobs a considéré que ce nouvel appel constituait "une tentative délibérée de saborder le procès".

L'Afrique en bref

- **Congo/Présidentielle. Une commission électorale bis**
Cinq rivaux du président Denis Sassou Nguesso à la présidentielle congolaise du 20 mars ont décidé de mettre sur pied leur propre "commission électorale" pour surveiller le scrutin.
- **RD Congo/Diplomatie. Kinshasa répond à ses partenaires**
Le gouvernement de la République démocratique du Congo a appelé jeudi à Kinshasa ses partenaires étrangers à faire preuve d'une "coopération positive", en réaction aux inquiétudes exprimées par l'Union européenne (UE) sur le respect des droits de l'Homme dans le pays.
- **Soudan du Sud/Droits. Un rapport accablant**
Viols, exécutions, destructions systématiques : la situation des droits de l'Homme au Soudan du Sud, qui a sombré dans une guerre civile dévastatrice, est "parmi les plus horribles" dans le monde, s'est indigné hier l'Onudans nouveau rapport dénonçant notamment les exactions du camp gouvernemental.
- **Tchad/Opposition. Six étudiants arrêtés par la police**
Six étudiants de l'université de Moundou, deuxième ville du Tchad, qui manifestaient hier pour réclamer leurs arriérés de paiement de bourse ont été arrêtés par la police, intervenue pour disperser plusieurs centaines de protestataires.

A travers le monde

- **Etats-Unis/Diplomatie. Libye : les critiques d'Obama contre Cameron et Sarkozy**



Photo : AFP

David Cameron a été "distrait" par d'autres choses, Nicolas Sarkozy voulait se mettre en avant : le président américain Barack Obama décoche dans une interview quelques critiques aux dirigeants ou ex-dirigeants européens sur l'intervention militaire en Libye de 2011. • **Syrie/Conflit. Au moins 5 morts à Alep**
Au moins cinq civils ont été tués et dix personnes blessées hier dans des raids de l'aviation du régime sur un quartier rebelle de la ville d'Alep, a affirmé une ONG syrienne, en parlant d'une "grave" violation de la trêve. • **Turquie/Politique. Erdogan menace la Cour constitutionnelle**
Le président turc Recep Tayyip Erdogan a tiré hier à boulets rouges sur la Cour constitutionnelle, qui a remis en liberté deux journalistes adversaires de son régime, en menaçant de remettre en cause son existence si elle récidivait.